



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

**Préparer
la grève
interpro
du 31
mars**

Résolution du conseil syndical du SNFOLC 83 Code du travail, salaires, réforme du collège, statuts Tout est lié ! Tous concernés !

Réuni à l'Union Départementale FO du Var, jeudi 3 mars, le Conseil Syndical Départemental du SNFOLC a pris connaissance du projet de loi El Khomri de refonte du code du travail.

Il partage la position de son Union Départementale des syndicats FO qui apporte son total soutien à la prise de position de la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE : ce projet n'est ni amendable, ni négociable. La grève interprofessionnelle public/privé pour le retrait est incontournable.

Ce projet de loi inverse « *la hiérarchie des normes* » qui prévoit que c'est toujours le plus favorable qui s'applique au salarié : Code du Travail, Convention Collective, Accord d'Entreprise. Avec le projet El Khomri, c'est l'inverse. Temps de travail, rémunérations, licenciements..., seraient désormais définis au niveau de l'entreprise, là où le rapport de force est le plus défavorable aux salariés.

C'est un projet contre les droits collectifs, contre la jeunesse comme le sont :

- La réforme du collège qui programme l'ignorance, détruit les programmes et diplômes nationaux, instaure l'inégalité d'un établissement à l'autre par la confiscation de 20% des horaires disciplinaires au profit de l'autonomie. Elle implique aussi la destruction des statuts : les programmes ne sont plus disciplinaires mais définis par cycles, notamment à cheval entre les écoles élémentaires et le collège (cycle 3) d'un réseau prévoyant l'interchangeabilité entre professeurs des écoles et du secondaire.
- La réforme STI2D : En ce moment, confirmant la remise en cause des programmes nationaux, les enseignants sont convoqués par spécialité et par académie pour « *définir des savoirs incontournables* » qui seront forcément différents d'un territoire à l'autre.
- Le protocole Parcours Professionnel, Carrières, Rémunérations (PPCR), que FO n'a pas signé, vise à fusionner les corps, en généralisant l'inter-ministériarité. Quid des enseignants qui voient leur discipline disparaître dans les EPI ? Devront-ils enseigner en primaire ? ou ailleurs ? Devront-ils accepter une reconversion forcée sur une autre mission si les postes étaient supprimés ? Sur quel grade et quelle rémunération ?

Nous le comprenons tous. Avec la loi El Khomri, les statuts de la Fonction publique comme le code du travail sont en danger de mort ! Ce qui est programmé, c'est la destruction du cadre national des statuts et des acquis sociaux. C'est ce que refusent les personnels des lycées et collèges en se réunissant. **Ils demandent audience auprès du DASEN du Var pour rétablir les dédoublements, les horaires d'enseignement et exiger l'abrogation de la réforme du collège.**

Pour leur droit à un avenir, à un vrai travail, un vrai salaire, les étudiants et les lycéens ont leur place dans la mobilisation avec les salariés et leurs syndicats, comme en 2006 contre le CPE.

C'est pourquoi, ce mercredi 9 mars, avec notre Union Départementale FO, nous serons en manifestation aux côtés des lycéens et étudiants, à 11h30, place de la Liberté de Toulon, première étape à la préparation du succès de la grève interprofessionnelle du 31 mars.

Le Conseil Syndical du SNFOLC du Var appelle les personnels à se réunir en assemblée générale avec les sections syndicales, pour prendre position pour le retrait du projet El Khomri, la satisfaction des revendications et la grève interprofessionnelle, public-privé du 31 mars.

SNFOLC

12 place Armand Vallé 83000 TOULON
Tel : 04.94.22.10.25 ou 06.10.34.05.61 - Fax : 04.94.91.97.84
snfolc83@gmail.com

www.fo-snfolc.fr

Var